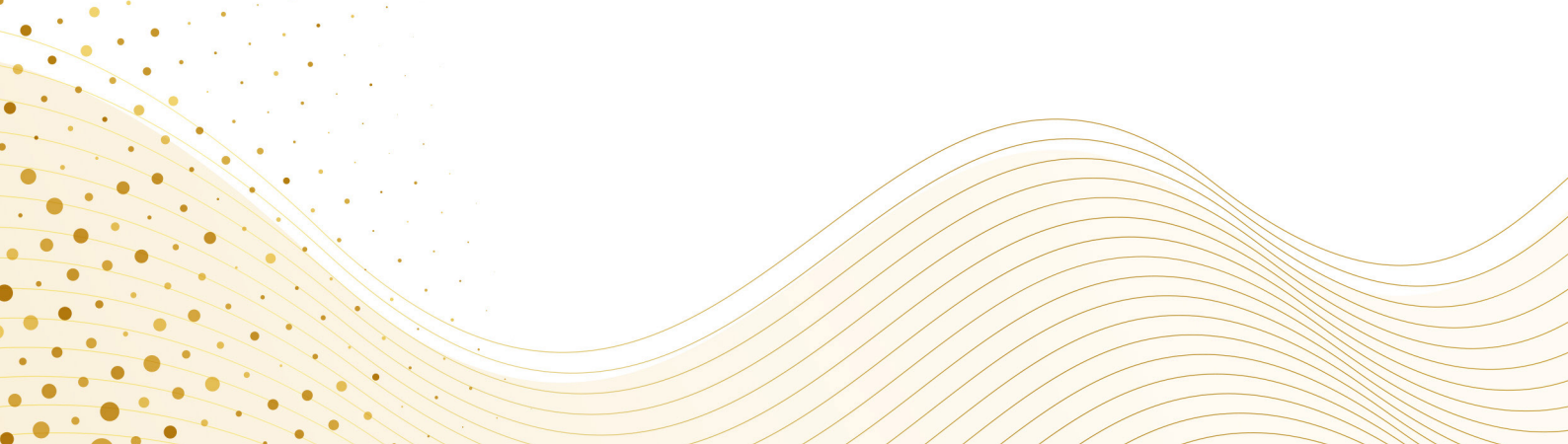




FOM
Le Club
FEMMES D'OUTRE-MER

Charte des Valeurs





« ASSOCIATION LE CLUB FEMMES D'OUTRE-MER »

Femmes d'Outre-Mer défend les valeurs fondamentales d'égalité pour les droits des femmes, de liberté, de paix et de solidarité.

Femmes d'Outre-Mer a pour ambition d'être des Femmes de **DEVOIR**, des Femmes **d'ACTION**, des Femmes de **POUVOIR** avec pour devise d'être **ENGAGÉES et SOLIDAIRES**.

Cette Charte a pour but de formaliser les règles de déontologies que chaque adhérente partage et s'engage à respecter de manière à faire émerger une identité collective source de motivation et d'engagement.

INTÉGRITÉ

Nous nous engageons à protéger la liberté d'expression de chacune dans le respect des statuts de l'association. L'adhésion à Femmes d'outre-mer ne peut en aucun cas servir des intérêts personnels qui seraient contraires à l'objet de l'association. Le but est de s'inscrire dans une solidarité avec toutes les femmes de toutes confessions et origines pour lutter contre toutes les formes de discriminations.

SINCÉRITÉ

Nous nous engageons à rester unies, mobilisées pour créer les conditions permettant de faire évoluer et changer les mentalités sur les questions de domination, sur les blessures faites aux femmes sur les comportements machistes et les stéréotypes classiques qui auraient tendance à vouloir enfermer la femme uniquement dans son rôle d'épouse et de mère au foyer, alors que c'est à elle de décider de ses choix.

Nous nous engageons à défendre la liberté des femmes de décider et de choisir leur mode de vie, dans la recherche d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle et leur droit à l'autonomie financière ; garante de leur indépendance.

Nous nous engageons à favoriser et soutenir l'épanouissement intellectuel, social et économique des femmes en les aidant aussi à prendre toute leur place dans la société en toute autonomie.



Nous nous engageons à être particulièrement attentives à la promotion des femmes, au respect de leurs droits et de leur dignité.

Nous nous engageons à dénoncer, à condamner, à combattre et à nous mobiliser pour porter la parole des femmes, conserver les droits acquis et contrer toutes les tentatives de recul visant à accentuer les inégalités salariales, à fragiliser leur protection sociale et à empêcher leurs parcours professionnels pour limiter l'accès aux postes à responsabilité.

Nous nous engageons à travailler ensemble de manière collective pour appuyer toute action en faveur des femmes. Aucune initiative personnelle ne peut être engagée au nom de l'association sans en être préalablement autorisée par le bureau de l'association.

RESPECT

Nous nous engageons à partager nos expériences dans le respect du parcours de chacune sans porter de jugement en étant bienveillante les unes envers les autres. Nous prenons un engagement mutuel, d'écoute et d'acceptation des différences de point de vue.

Notre objectif est de mettre en œuvre des actions communes.

Nous désapprouvons et nous nous abstenons de toute forme de violence verbale. Nous faisons preuve de courtoisie dans les discussions. Nous nous engageons à ne porter aucun jugement discriminatoire et à ne formuler les critiques que de manière constructive. Notre objectif, par cette méthode, est de parvenir à un dialogue pour favoriser une confrontation des idées qui nous permettra de bâtir le socle commun de nos actions.

Nous nous engageons à mettre en pratique notre devise « Engagées et Solidaires »

Nom : _____

Prénom : _____

Signature :

NB : Préalablement à la signature veuillez indiquer la mention manuscrite suivante

« J'adhère à cette charte des valeurs et je m'engage à la respecter »



FOM
Le Club
FEMMES D'OUTRE-MER